

LES SYNTAGMES NOMINAUX EN SONINKE

Nazam Halaoui

Département de linguistique et de traduction

Université de Montréal, Canada

nazam.halaoui@umontreal.ca

La présente étude est consacrée aux syntagmes nominaux (formations de deux noms) attestés en soninké de Mauritanie, une langue mandé également parlée au Sénégal et au Mali. L'objectif de l'étude est d'analyser les formations sur les deux plans théorique et descriptif. Les syntagmes nominaux en soninké sont soumis aux deux modes de formation associatif et déterminatif, dans lesquels on trouve, d'une part, les syntagmes réduplicatif (appelé pluralisatif par l'auteur), distributif, comitatif, coordinatif et alternatif, et, d'autre part, les syntagmes complétif, qualificatif, appositif (appelé assimilatif) et comparatif. L'étude discute et complète les travaux antérieurs.

This paper is a study of nominal groups (two-noun formations) as used in Soninke of Mauritania, a Mande language also spoken in Senegal and Mali. The aim of the study is to analyse the formations both at the theoretical and descriptive levels. Soninke nominal groups are subjected to associative and determinative patterns of formation, in which are reduplicative (called pluralisative by the author), distributive, comitative, co-ordinative and alternative groups on the one hand, and completive, qualificative, appositive (called assimilative by the author) and comparative groups on the other. The study discusses and completes other studies previously published.

0. INTRODUCTION

L'observation de la connaissance qui est aujourd'hui disponible sur les syntagmes nominaux dans les langues africaines révèle les traits suivants. Le concept de syntagme nominal est diversement défini et mène ainsi à l'identification de formations différentes selon l'auteur. De nombreuses recherches admettent sous l'appellation de syntagme nominal aussi bien des formations du niveau de l'énoncé que d'autres qui entrent dans la construction de ces mêmes formations. La même étude prend rarement en compte la totalité des syntagmes nominaux attestés dans la langue retenue. Si les travaux privilégient les syntagmes déterminatifs, ils y opèrent le plus souvent une sélection et retiennent surtout les complétifs et les qualificatifs. Enfin, les études font quelquefois allusion au syntagme appositif; quant au syntagme numératif, il semble en être exclu. Outre la quête de la connaissance, telles sont les principales raisons qui ont motivé la rédaction de la présente étude, consacrée aux syntagmes nominaux attestés en soninké de Mauritanie.¹

Les concepts de syntagme et de syntagme nominal connaissent dans la littérature linguistique des acceptions diverses et plus ou moins larges. Le syntagme est conçu comme une combinaison de monèmes (Martinet 1970:112), comme une unité constituée de plus d'un mot (Lyons 1970:114), etc. Le syntagme nominal, quant à lui, associe syntagmes et noms composés (Houis 1977:32-37); il peut comporter, entre autres,

¹ Les travaux qui ont mené à la rédaction de la présente étude ont eu lieu à l'Institut des langues nationales de Nouakchott (ILN) lors d'un séminaire de formation et de recherche coordonné par l'auteur. Ce dernier tient à remercier vivement Souleymane Kane et Harouna Tireira, directeur et directeur-adjoint, et, pour leur collaboration, Mamadou Samassa, Lassana Diallo, Abdoulaye Diagana, Mamayari Diagana, Unmu Diagana, Sadifou Diarra, Sourakhé Diarra, Ibrahima Fade, Mamadou Galledou et Sadio Soumaré, membres de l'Atelier soninké de l'ILN, enfin, Khalil Diagana pour sa contribution à la notation finale des tons. Le parler soninké qui est étudié ici est le parler de Kaédi, qui, en 1979, avait été retenu par l'Institut des langues nationales de Nouakchott pour l'enseignement de la langue.

un nominal et une proposition relative (Cloarec-Heiss 1986:245–251), il renferme, au moins dans le cadre des formations déterminatives, les bases lexicales composées et dérivées (Creissels 1991:52–57), etc. A notre humble avis, le nombre élevé de ces acceptions est de nature à enlever à ces deux concepts leur opérationnalité; il constitue, en particulier, une entrave à l'identification précise de la formation linguistique désignée, ce qui ne peut qu'être préjudiciable à l'analyse et à la description de celle-ci. Ceci dit, on s'intéressera cependant à la conception proposée par Houis (1977), laquelle a guidé des études de syntagmes nominaux dans de nombreuses langues africaines, dont le soninké.

Ce linguiste reconnaît deux grandes classes de syntagmes nominaux, celle des hétérofonctionnels, où les noms assument des fonctions différentes, et dans laquelle on trouve les syntagmes complétifs et les qualificatifs, et celle des homofonctionnels, où les noms assument des fonctions identiques, et qui comporte les syntagmes coordinatifs, les distributifs et les appositifs. Au sein de chacune de ces classes apparaît la composition nominale, productive dans la première et non productive dans la seconde. La composition productive, qui seule nous intéresse ici, donne lieu à des formations présentant le critère de compacité tonale et appelées par l'auteur *syntagmes complétif et qualificatif* ou *noms composés*. Diagana (1984:128 et suivant), puis, plus tard, Diagana (1990:278 et suivant), qui ont chacun effectué une analyse du syntagme nominal en soninké, n'ont pas proposé à proprement parler une conception théorique. Ils ont suivi cette conception théorique, mais ont cependant préféré les concepts de *syntagme spécifique* et de *syntagme générique* pour désigner, respectivement, les formations libres de toute compacité tonale et celles qui y sont soumises. Plus tard, traitant cependant de la seule détermination nominale, Houis (1981:5–11) a partiellement révisé sa conception en distinguant les syntagmes complétif et qualificatif des noms composés.

En vue de son application, particulièrement au soninké,² cette conception appelle les commentaires suivants. En premier lieu, le nom étant constitué dans cette langue d'une base lexicale et de deux morphèmes nominaux, singulier ou pluriel et spécifique ou générique (ex. **bòli**, 'une gourde', **bòlinù**, 'des gourdes', **bòlin'**, 'la gourde', **bòlinùn'**, 'les gourdes'), le procédé de composition intervient au sein de la seule base et c'est donc celle-ci, et non le nom lui-même, qui peut être une base composée (ex. **bagi-beesà**, 'une pièce-de-tissu', **sònbì-xeenèn'**, 'la crème-de-bouillie', ou **kòròsù-funsèn'**, 'la perle-de-chapelet'), tout comme elle peut aussi être une base simple (ex. **baramà**, 'une marmite', **jòròxonù**, 'des poignards', ou **buusìn'**, 'l'urine'), ou une base dérivée (**sòxaanà**, 'un cultivateur', **gànànden'**, 'l'action de transporter', ou **gidi-maxankèn'**, 'l'originaire du Gidimaxa'). De ce fait, le concept de nom composé nous semble impropre, et on lui préférera celui de nom à base lexicale composée.

En second lieu, en attendant de présenter les formations déterminatives du soninké en 21, on reconnaîtra, en accord avec Houis (1981), que le syntagme nominal doit effectivement être distingué du nom à base lexicale composée, même quand ses formants et ceux de la base lexicale sont unis selon la même relation déterminative (ex. **ganman' yinten'**, 'la plume du coq', et **ganma-yinten'**, 'la plume-de-coq', **gùnbòn'**

² Le soninké fait usage de deux tons lexicaux. Par mesure d'économie, seuls les tons bas seront notés; par précaution scientifique, seul le ton initial de la base verbale le sera; enfin, par convention, la valeur du spécifique sera symbolisée par la suffixation, au nom singulier ou pluriel, de la lettre *n'* suivie d'une apostrophe.

bennèn', 'la corne du taureau' et **gùnbù-bennèn'**, 'la corne-de-taureau', ou **jàxen' yinnèn'**, 'la tête du mouton', et **jàxà-tiyèn'**, 'la viande-de-mouton'). La base relève du niveau lexical, elle est l'un des formants du nom; le nom relève quant à lui du niveau syntaxique; il peut être autonome ou intégré à un syntagme nominal, il en est alors l'un des formants. Ainsi, au sein de la base, la relation déterminative intervient au niveau lexical, alors qu'au sein du syntagme, elle intervient au niveau syntaxique. De ce fait, qu'elle soit appelée nom composé, syntagme générique ou nom à base lexicale composé, on ne doit ni ranger ni étudier cette formation parmi les syntagmes nominaux.

D'autre part, si Houis (1981) a donné des critères de distinction entre le syntagme nominal et la base lexicale et si ces critères permettent une certaine analyse de ces formations, ils sont insuffisants quand on souhaite entreprendre une analyse exhaustive du syntagme nominal. Ainsi, bien que celle-ci soit plus affirmée dans les syntagmes hétérofonctionnels que dans les homofonctionnels, elle ne retient que la seule relation déterminative, alors que tous les syntagmes nominaux ne sont pas des syntagmes déterminatifs. Ainsi aussi, elle ne prend pas en compte l'homonominale, alors que les syntagmes homonominale sont loin d'être rares. De ce fait, les syntagmes nominaux retenus par Houis sur le plan théorique, mais aussi par les deux Diagona en soninké, sont loin de constituer l'ensemble des syntagmes en usage en soninké. Enfin, bien que réelle et pertinente, la classification, selon la fonction des noms, en syntagmes hétérofonctionnels et homofonctionnels, est elle aussi insuffisante, car, au sein de ces derniers, se trouvent des syntagmes holofonctionnels, où les noms assument conjointement la même fonction. On lui préférera une classification selon la relation syntagmatique, laquelle relation est à l'origine de la formation de tout syntagme nominal.

C'est donc une conception réduite, mais opérationnelle, du syntagme nominal qui est adoptée ici. S'inspirant de celle de Houis (1981) et excluant le nom à base composée, cette conception repose sur une définition double. Le syntagme nominal est la formation qui associe au moins deux formations du type du nom, du pronom, du numéral ou de l'adverbe, lesquelles mettent, chacune, en présence une base lexicale et un morphème nominal, celui-ci étant à signifiant manifeste ou latent. Il est aussi la formation qui assume l'une ou l'autre des fonctions primaires de sujet, d'objet et de circonstanciel, et, dans un énoncé nominal et de manière conditionnelle, celle de prédicat. Cependant, si tous les syntagmes sont retenus dans notre conception théorique, en raison du cadre de cette étude, seuls y seront traités ceux associant deux noms. L'analyse des syntagmes a connu quelques étapes, l'identification de la formation sur la base de la définition donnée et de l'exclusion opérée, la caractérisation des noms en présence en fonction du syntagme observé, la description du procédé de syntagmation et, éventuellement, du morphème intercalé en usage; enfin l'analyse de l'expression sémantique et référentielle du syntagme. La connaissance acquise a permis une classification des formations selon les critères de la relation syntagmatique, de la complexité croissante, de la similarité des noms, enfin de la morphologie de la séquence. Comportant plusieurs sections, l'étude s'organisera en deux parties principales consacrées aux syntagmes associatifs et aux déterminatifs.

1. LES SYNTAGMES NOMINAUX ASSOCIATIFS

Selon Houis (1977:36), lorsqu'un nom est coordonné ou apposé à un autre nom, il est une expansion de ce nom, car il y a bien une détermination. L'auteur retient ainsi dans la même classe, le syntagme coordinatif, le distributif et l'appositif. Concernant plus particulièrement le soninké, Diagana (1984:130–131) conçoit que la relation de détermination est en jeu aussi bien dans les syntagmes complétif, qualificatif et numéral, que dans les distributif, appositif et coordinatif. La position adoptée ici est autre. Elle diffère sur la conception de la relation syntagmatique qui unit les noms en présence. Quand l'union de deux noms, en un syntagme, ne révèle aucun apport d'information de l'un des noms sur l'autre, ce dernier étant considéré dans son sens et son référent, on dit qu'il n'y a aucune détermination et la relation qui est en jeu est une relation associative. Celle-ci implique une association pure et simple des noms en présence. De ce fait, si les syntagmes coordinatif et le distributif peuvent être retenus au sein des syntagmes associatifs, aucun des noms dont font usage ces syntagmes n'apportant une information quelconque sur l'autre, il ne semble pas pouvoir en être de même du syntagme appositif, qui sera traité avec les syntagmes déterminatifs, car l'un des noms qu'il retient apporte bel et bien une information sur l'autre.

La présente conception prend appui sur une distinction entre les sens en présence. On prendra garde de ne pas confondre le sens véhiculé par le syntagme et celui qui l'est par chacun des noms retenus. Certes, l'existence d'un deuxième nom, condition nécessaire à la formation du syntagme, implique que celui-ci exprime un sens qui ne se limite pas à celui du premier nom, mais il s'agit là, pour ce qui concerne les syntagmes associatifs, du sens du syntagme et non d'un apport au sens du premier nom. La réciproque est aussi vraie. L'existence du premier nom ne modifie en rien le sens du second, elle contribue seulement à l'émergence d'un nouveau sens, celui du syntagme. Un nom associé à un autre, selon une relation coordinative ou distributive, n'apporte aucune information sur celui-ci. D'ailleurs, sous réserve naturellement des contraintes de nature sémantique, l'ordre d'apparition des noms peut être inversé sans aucune modification d'identité du syntagme.

L'observation du rapport d'identité ou de différence qui existe entre les noms retenus dans les syntagmes associatifs laisse apparaître des syntagmes homonominaux et des syntagmes hétéronominaux. D'autre part, la prise en compte des modalités selon lesquelles sont organisées les séquences de ces syntagmes montre l'existence d'un syntagme à séquence immédiate, où les noms se succèdent directement, et de syntagmes à séquence médiate, où un morphème est intercalé entre les deux noms en présence. Ce morphème est de type relateur et, dans le cas actuel, il met en relation le segment qui le précède et celui qui lui succède (v. Houis 1983:16). Enfin, si les syntagmes associatifs assument, au sein de l'énoncé, l'une ou l'autre des fonctions syntaxiques imparties aux nominaux (sujet, objet, circonstant, etc.), l'observation des fonctions des noms en présence montre qu'il en est qui sont holofonctionnels, les deux noms assumant de manière conjointe et solidaire la même fonction syntaxique, alors que d'autres sont homofonctionnels, chacun des noms assumant seul cette fonction.

1.1 LES SYNTAGMES HOMONOMINAUX

Ainsi que le concept l'indique, le syntagme homonominal met en présence deux noms identiques. On distingue, en soninké, plusieurs syntagmes homonomaux, le syntagme pluralisatif, aujourd'hui appelé syntagme réduplicatif, qui est, sur le plan morphologique, le syntagme homonominal le plus simple, et ensuite le distributif, le comitatif, et l'un des deux syntagmes coordinatifs dont la langue fait usage. Sur le plan morphologique, cette homonominale est considérée ici comme une réduplication, laquelle se passera ou fera usage d'un morphème. Il convient donc, à travers une analyse comparative, de faire ressortir dès ici la valeur de cette réduplication commune à tous les syntagmes. Une telle analyse de ces formations révèle le fait suivant. La réduplication, en tant que redoublement du même nom en un syntagme, exprime, dans tous les syntagmes associatifs homonomaux, une pluralité d'identiques. Cette pluralité est organisée par la séquence en présence (immédiate ou médiate), en d'autres termes, par l'absence ou la présence d'un morphème intercalé, seul trait qui différencie les syntagmes en question.

1.1.1 Le syntagme pluralisatif

L'adoption du concept de syntagme pluralisatif résulte d'une analyse critique de celui de syntagme réduplicatif qui, aujourd'hui, sert à désigner la formation ici en question. En effet, ce concept apporte une information morphologique sur les modalités linguistiques de la construction du syntagme en question, lequel met en présence deux noms identiques, d'où l'idée de réduplication. Par contre, il n'en apporte aucune autre, en particulier sur le sens véhiculé par un tel syntagme et sur le référent auquel il renvoie. Quand on compare ce concept à ceux qui dénomment les autres syntagmes homonomaux, on constate une opposition sur plusieurs points. L'idée de réduplication n'entre pas dans la construction de ces derniers concepts, alors que les syntagmes qu'ils servent à désigner mettent en présence, tout comme le syntagme réduplicatif, deux noms identiques. Par contre, ces mêmes concepts informent chacun de manière claire et nette sur le sens exprimé par le syntagme et sur la réalité du monde observable à laquelle il renvoie. Il en est ainsi du concept de syntagme distributif, de celui de syntagme comitatif ou de celui de syntagme coordinatif. Dans un souci d'harmonisation, on fera abstraction du concept de syntagme réduplicatif et on utilisera, pour désigner la formation ainsi nommée, celui de syntagme pluralisatif qui, à l'instar des autres concepts, informe sur le sens et le référent du syntagme.

Ceci étant précisé, revenons au soninké. Du fait, semble-t-il, que, dans le cas général, le processus de réduplication est beaucoup plus signalé par les auteurs au sein de la base lexicale qu'au sein du syntagme, le syntagme pluralisatif en soninké n'est traité par aucun des deux Diagona (ouv. cit.). Associant deux noms identiques, ce syntagme montre une organisation en séquence immédiate, aucun morphème intercalé entre les noms ne lui étant associé. Les noms portent bien sûr les mêmes modalités nominales, avec cependant une précision de taille, ils semblent être toujours au générique, par contre ils peuvent être au singulier ou au pluriel. Signalons que le même énoncé peut être construit avec un syntagme retenant des noms au singulier ou des noms au pluriel (v. (2), (4), (5) et (6)). L'usage par le locuteur du singulier ou du pluriel semble être fonction de la facilité ou de la difficulté qu'il éprouve dans le dénombrement des éléments de la réalité désignés par les noms. La facilité permettra un

singulier, alors que la difficulté imposera un pluriel. Enfin, on a là un syntagme holo-fonctionnel, car, séparément, les noms n'assument aucune fonction syntaxique; ils assument conjointement, en tant que syntagme, la fonction assignée à celui-ci.

Le soninké faisant usage d'autres syntagmes retenant des noms identiques, organisés selon une séquence médiante et admettant un morphème à signifiant manifeste intercalé, on peut, au moins pour les besoins de l'analyse du présent syntagme, considérer que celui-ci fait usage d'un morphème à signifiant latent, ou morphème zéro, et en rechercher la valeur, ou alors, ce qui revient au même, rechercher la valeur véhiculée par l'absence de morphème. La reduplication véhiculant une pluralité d'identiques, l'absence de morphème (ou, si l'on veut, le morphème à signifiant latent) véhicule une valeur de liberté de cette pluralité. Il s'agit ici d'une pluralité libre, sans contrainte aucune, d'une pluralité à l'état pur, d'où, par ailleurs, l'appellation retenue pour ce syntagme. Le sens exprimé par le syntagme est celui d'une pluralité d'identiques, considérée dans sa totalité. Enfin, le référent du monde observable auquel renvoie le syntagme est constitué d'une pluralité d'objets identiques, l'objet étant celui auquel réfère le nom redoublé.

- (1) **kille/killu**, chemin(s), route(s)

xiilùn' bange tì killu killu

trait.PL.SPEC apparaître.ACC PREP route.PL.GEN route.PL.GEN

Les traits apparaissent en routes routes (...sous forme de plusieurs routes, s'agissant des traits parallèles constituant le motif d'une pièce de tissu).

- (2) **bettè/bettù**, branche(s)

yittèn' dà bettù bettù dàbari

arbre.SG.SPEC ACC branche.PL.GEN branche.PL.GEN faire

L'arbre a fait des branches branches (...s'est développé en faisant une multitude de branches).

- (3) **sòròba**, groupe

xà bogu sòròba sòròba!

vous sortir.IMP groupe.SG.GEN groupe.SG.GEN

sòròba sòròba ntà gènme in ɲà

groupe.SG.GEN groupe.SG.GEN MPV convenir moi POSTP

Sortez groupe groupe! Groupe groupe ne convient pas à moi.

(Sortez par groupes!)

- (4) **bòte/bòto**, trou(s)

bòto bòto bange tagayè

trou.PL.GEN trou.PL.GEN apparaître.INAC mur.SG.GEN

Trous trous apparaissent sur le mur (plusieurs trous...).

- (5) **kettè/kettù**, morceau(x)

kaasìn' kàre kettù kettù

verre.SG.SPEC casser.ACC morceau.PL.GEN morceau.PL.GEN

Le verre est cassé en plusieurs morceaux.

- (6) **pujè/pujù**, bouton(s)³
leminèn' fâten' na pujù pujù
 enfant.SG.SPEC peau.SG.SPEC MPN bouton.PL.GEN bouton.PL.GEN
 La peau de l'enfant est en boutons boutons (...est couverte de boutons).

1.1.2 Le syntagme distributif en *wò*

A la différence du pluralisatif, le syntagme distributif du soninké organise ses noms en une séquence médiante au sein de laquelle intervient un morphème **wò**, intercalé entre les deux noms. Ici, les noms sont au singulier et au générique. Ils assument conjointement, en tant que syntagme, l'une ou l'autre des fonctions imparties aux nominaux. La valeur véhiculée par la reduplication est ici aussi celle d'une pluralité d'identiques. Celle qui l'est par le morphème **wò** est la désignation de manière individuelle et indéfinie de l'un ou l'autre de ces identiques. La relation syntagmatique véhicule ainsi une valeur distributive impliquant la désignation de l'un quelconque des identiques parmi les identiques. Cette valeur peut être rendue en français par 'quel que soit...', 'chaque...', 'n'importe quel...', etc. Le distributif fait usage de noms au singulier car il s'agit d'une pluralité dont les éléments sont désignés un à un, et non pas ensemble. Ainsi, l'exemple (7), 'il mange dans n'importe quelle maison', signifie que l'individu concerné mange dans l'une quelconque des maisons concernées, dans une autre, dans une troisième, etc., et non pas dans plusieurs maisons ensemble. De ce fait, au sein du monde observable, le syntagme réfère à une réalité constituée par une pluralité d'objets identiques désignés chacun de manière individuelle et indéfinie, l'objet étant celui auquel renvoie l'un ou l'autre nom.

Ceci étant, deux remarques méritent d'être faites. Si, comme les autres, ce syntagme assume les fonctions imparties aux nominaux, il faut préciser que, quand il assume celle de sujet, l'énoncé dans lequel il apparaît est le plus souvent dépendant (v. (8) et (10)). De plus, il faut signaler que certains locuteurs, originaires de Kaédi notamment, réalisent le syntagme distributif sans le morphème **wò** avec certains noms comme **xîrise**, 'vieillard', **sère**, 'personne', ou **yàxàre**, 'femme'. Une telle construction est en général jugée déviante par le locuteur, naturellement en fonction de la norme qui est issue de la pratique et qui est intériorisée chez la majorité des locuteurs de la langue. De plus, du point de vue formel, elle implique une confusion avec le syntagme pluralisatif.

- (7) **ka**, maison
à nà yige ka wò ka
 il PROJ manger maison.SG.GEN DISTR maison.SG.GEN
 Il mange dans n'importe quelle maison.
- (8) **sère**, personne
sère wò sère gâ nà ri maxà sefe
 personne.SG.GEN DISTR personne.SG.GEN quand PROJ venir MPV parler
 Quelle que soit la personne qui viendra, ne parlez pas!
- (9) **kòòta**, jour
à gâ ri kòòta wò kòòta in tèle yà
 il quand venir.ACC jour.SG.GEN DISTR jour.SG.GEN je partir.INAC POSTP
 Quand il viendra quel que soit le jour, je partirai.

³ Les noms **pujè/pujù** semblent être soit des emprunts au pulaar, soit des variétés régionales du soninké.

- (10) **xìrìse**, vieillard
xìrìse wò xìrìse gà rò
 vieillard.SG.GEN DISTR vieillard.SG.GEN MPVs entrer
à dò i kùyen' bogu
 lui et lui cadeau.SG.SPEC sortir.ACC
 Quand quel que soit le vieillard qui entre, lui et son don sortent (...il sort avec un cadeau).
- (11) **waxatì**, temps
jàrìnten' wà bakka waxatì wò waxatì
 lion.SG.SPEC INAC sortir temps.SG.GEN DISTR temps.SG.GEN
 Le lion sort (de sa tanière) quel que soit le temps (...de temps en temps).
- (12) **kaarà**, côté
ì dà kaarà wò kaarà fayi
 ils ACC côté.SG.GEN DISTR côté.SG.GEN regarder
 ils ont regardé quel que soit le côté (...de tout côté)

1.1.3 Le syntagme comitatif en *tì*

On doit d'abord s'étonner que le syntagme comitatif n'ait retenu l'attention d'aucun des deux Diagana (ouv. cit.). Pourtant, ce syntagme est bel et bien attesté en soninké, il est bel et bien utilisé. Ceci étant dit, tout comme les deux précédents, le syntagme comitatif du soninké associe deux noms identiques. Tout comme le syntagme distributif, ce syntagme fait usage d'un morphème à rôle connectif intercalé entre les deux noms. Il y a donc ici aussi une réduplication et une séquence médiante. Cependant, à la différence de ce dernier syntagme, le comitatif fait usage du morphème *tì*. Les noms en présence sont au singulier et au générique. Ils assument conjointement, en tant que syntagme, les fonctions imparties aux nominaux. La valeur exprimée par la réduplication est toujours celle d'une pluralité d'identiques. Celle qui l'est par le morphème *tì* est une association de deux identiques au moins, considérés dans un contexte de proximité, voire de contiguïté. Cependant, d'après les données collectées, si l'association de deux identiques est toujours présente, il n'en est pas de même de la pluralité d'identiques, malgré la réduplication et, donc, l'homonymie du syntagme. Il en est ainsi dans les exemples (15) et (16). Dans ce cas, on peut cependant dire que la pluralité est réduite à son minimum, c'est-à-dire la dualité.

Comment nommer la valeur véhiculée par le morphème *tì*? Ainsi que le montrent les exemples suivants ((13) et (14)), ce morphème apparaît aussi en soninké dans un statut de préposition. Il assume ainsi, au sein de l'énoncé, un rôle de relateur d'un nominal en fonction de circonstant. Il exprime clairement une valeur comitative, laquelle est assimilable à celle qui l'est par la préposition du français 'avec'.

- (13) **lèminèn' sàfandi tì toxà**
 enfant.SG.SPEC écrire.ACC PREP craie.SG.GEN
 L'enfant a écrit avec la craie.
- (14) **yàxàren' daga tì yigande**
 femme.SG.SPEC partir.ACC PREP repas.SG.GEN
 La femme est partie avec le repas.

La même forme **tì** apparaît ainsi comme préposition dans un énoncé et comme connectif dans un syntagme. Dans les deux cas, elle assume un rôle de relateur, elle met en relation un nom postposé et un segment antéposé. Dans le cas de la préposition, la forme véhicule de manière claire et indéniable une valeur comitative. Dans le cas du connectif, l'observation des différents sens qui apparaissent, et dont la glose est 'à', 'par', 'contre', etc., permet d'admettre une valeur comitative comme dénominateur commun de ces sens. D'ailleurs, la traduction française des énoncés soninkés donnés, sans prétendre être une traduction propre, accepte la traduction dans tous les cas du morphème **tì** par le français 'avec'. De ce fait, on reconnaîtra à ce morphème une valeur comitative. Ceci étant dit, au sein du monde observable, le syntagme réfère à une réalité qui met en rapport de contiguïté un objet et son équivalent, désignés par le même mot de la langue et référents de l'un ou l'autre nom du syntagme, mais considérés comme des entités distinctes, d'où, par ailleurs, l'usage du singulier. Un paiement est fait de sa main à ma main (15), un nigife est échangé contre un autre nigife (16), le bénéfice est réalisé d'un objet vendu à un autre objet vendu (17), etc. Ces objets peuvent apparaître seuls ou au sein d'une pluralité d'objets du même type.

- (15) **kittè**, main
à dà in tùga kittè tì kittè
 il ACC moi payer main.SG.GEN COM main.SG.GEN
 Il m'a payé main à main (le paiement a été fait de sa main à la mienne).
- (16) **nìgife**, unité de volume⁴
nìgife tì nìgife ntà gènme in ñà
 nigife.SG.GEN COM nigife.SG.GEN MPV convenir moi POSTP
 Un nigife contre un nigife ne convient pas à moi.
- (17) **yinmè**, tête
jugòn' dà tonò kità yinmè tì yinmè
 homme.SG.SPEC ACC bénéfice.SG.GEN réaliser tête.SG.GEN COM tête.SG.GEN
 L'homme a réalisé un bénéfice tête par tête (...a réalisé un bénéfice d'un objet vendu à l'autre).
- (18) **gingè**, branche
lèminèn' sège gingè tì gingè
 enfant.SG.SPEC monter.ACC branche.SG.GEN COM branche.SG.GEN
 L'enfant est monté (dans l'arbre) branche par branche.
- (19) **godè**, pièce de monnaie
godè tì godè dà xalisinun' nèkkondi
 pièce.SG.GEN COM pièce.SG.GEN ACC argent.PL.SPEC égaliser
 (L'échange) pièce contre pièce a égalisé les montants (un échange entre monnaies différentes s'est effectué dans l'échange d'un nombre égal de pièces).

⁴ Le terme **nìgife** désigne une unité de volume traditionnelle qui sert au troc. Ainsi, on peut échanger un **nìgife** de mil contre un **nìgife** de lait.

- (20) **yaaxè**, œil
fayaanàn' dà yaaxè tì yaaxè xoni
 voleur.SG.SPEC ACC œil.SG.GEN COM œil.SG.GEN hair
 Le voleur a haï œil contre œil (...n'aime pas être regardé dans les yeux).

1.1.4 Le syntagme coordinatif en *dò*

Du fait, peut-être encore, qu'aucun des deux Diagana (ouv. cit.) n'ait retenu le critère de similarité des noms dans la description du syntagme nominal, le syntagme traité ici n'est pas pris en compte dans leurs études, alors que le coordinatif hétéronominal l'est. Cette formation véhicule pourtant quelquefois un sens qui ne l'est pas par l'autre et méritait d'être retenue. Ceci étant dit, les noms identiques dont fait usage le syntagme coordinatif du soninké sont le plus souvent au singulier et au générique. Contrairement à ceux qui sont retenus par les syntagmes précédents, ceux-ci assument séparément la fonction impartie au syntagme. Il y a donc là un syntagme homofonctionnel. La construction fait usage d'un morphème à rôle connectif **dò** intercalé entre les noms. Ce morphème implique une valeur coordinative, celle qui est rendue en français par la conjonction 'et'. Ici aussi, tout comme on l'a fait remarquer pour le syntagme comitatif, si la valeur du morphème est toujours présente, la pluralisation impliquée par l'homonominalité ne l'est pas toujours. De ce fait, le sens véhiculé par le syntagme sera soit celui d'une pluralité d'identiques au sein de laquelle deux de ceux-ci sont réunis (v. (21), (22) et (26)), soit celui d'une réunion pure et simple de deux identiques. Dans ce cas, on peut dire que la pluralité est réduite à son minimum, c'est-à-dire la dualité, libre cependant de tout rapport de situation. Il y a certes réunion, mais il n'y a ni proximité, ni contiguïté. Le référent auquel renvoie le syntagme est clairement constitué de la réunion des référents de chacun des noms en présence, au sein d'une pluralité de référents de ce type ou en dehors de tout contexte de pluralité. Enfin, on se doit de préciser que ce syntagme montre une fréquence d'apparition dans le discours de loin inférieure à celle du syntagme à noms différents qui sera traité plus loin. On le rencontre souvent dans l'expression de vérités générales et les référents auxquels il renvoie sont alors plutôt virtuels que réels.

- (21) **yàxàre**, femme
yàxàre dò yàxàre yà ni tàranlenmà
 femme.SG.GEN COORD femme.SG.GEN MPN compagne
 C'est une femme et une femme qui peuvent être compagnes (seule une femme peut en accompagner une autre).
- (22) **godè**, pièce de monnaie
godè dò godè gà nà me jì
 pièce.SG.GEN COORD pièce.SG.GEN quand PROJ réflexif trouver
xaalisìn' nà gabò
 argent.SG.SPEC PROJ être.beaucoup
 Quand une pièce et une pièce s'ajoutent l'une à l'autre, l'argent devient beaucoup.
- (23) **xoxonè**, frère cadet, petit frère
leminè dà xoxonè dò xoxonè wara mè
 enfant.SG.GEN ACC cadet.SG.GEN COORD cadet.SG.GEN battre réflexif
 Un enfant a fait se bagarrer un frère cadet et un frère cadet.

- (24) **xàna**, ami
sèyitàanè dà xàna dò xàna fata
 satan ACC ami.SG.GEN COORD ami.SG.GEN séparer
 Satan a séparé un ami et un ami.
- (25) **xaaxò**, hivernage, saison des pluies
jàxen' sààre xaaxò dò xaaxò jàxa
 brebis.SG.SPEC enfanter.ACC hivernage.SG.GEN COORD hivernage.SG.GEN entre
 La brebis a mis bas entre un hivernage et un hivernage (...entre une saisons
 des pluies et la suivante).
- (26) **dèbe**, ville, village
mùkken' tère dèbe dò dèbe jàxa
 étranger.SG.SPEC marcher.ACC ville.SG.GEN COORD ville.SG.GEN entre
 L'étranger a marché entre une ville et une ville (...a marché d'une ville à
 l'autre).

1.2 LES SYNTAGMES HETERONOMINAUX

Ainsi que le concept l'indique, les syntagmes hétéronominaux mettent en présence deux noms différents. Deux syntagmes associatifs hétéronominaux sont attestés en soninké, l'alternatif et le coordinatif. Compte tenu des valeurs véhiculées par les morphèmes utilisés au sein de ces formations, il nous est apparu plus logique de les dissocier et de les traiter séparément. En effet, il n'y a aucun avantage à considérer que la valeur coordinative se différencie en deux autres valeurs, aussi éloignées que le sont celles-ci.

1.2.1 Le syntagme alternatif en *mà*

Si l'association de deux noms différents constitue une spécificité du syntagme alternatif du soninké par rapport aux quatre syntagmes précédemment traités, ce syntagme montre aussi une analogie avec le distributif, le comitatif et le coordinatif, en ce sens qu'il s'organise lui aussi en une séquence médiate dans l'usage d'un morphème à rôle connectif intercalé entre les deux noms, le morphème **mà**. Les noms peuvent être au singulier ou au pluriel, au générique ou au spécifique. On peut admettre qu'ils assument séparément, mais à l'exclusion l'un de l'autre, la fonction assumée par le syntagme. Le morphème exprime une valeur alternative entre les deux noms, qui implique séparément l'un ou l'autre des sens véhiculés par ceux-ci. Il est assimilable à la conjonction de coordination du français 'ou'. Si le syntagme renvoie au sein de la réalité à chacun des référents des noms dont il fait usage, le renvoi aux deux référents n'est pas simultané, comme il l'est dans le syntagme coordinatif, et le syntagme implique l'un ou l'autre des référents des noms qu'il associe, jamais aux deux ensemble.

Enfin, deux faits sont à signaler. La même valeur alternative peut être exprimée dans l'usage, en lieu et place du morphème **mà**, de la forme **wallà**, empruntée à l'arabe. Elle peut aussi l'être, quand la formation assume la fonction de sujet en apparaissant au début d'un énoncé, dans une antéposition du morphème **mà** à chacun des noms. Dans le premier cas, la structure du syntagme nominal est sauve, elle est identique à celle qui est présentée ici, mais le locuteur reconnaît l'origine étrangère de **wallà**,

ce qui explique que ce syntagme ne soit pas pris en compte ici. Dans le second, elle devient une exception dans la langue. On peut alors lui faire correspondre la construction du français en ‘soit... soit...’. Ainsi, dans les exemples (27) et (30), on aurait, **mà yugò, mà yàxàre...**, ‘soit un homme, soit une femme...’, et **mà sugò, ma jàxe...**, ‘soit une chèvre, soit un mouton...’. Pour ce qui concerne la présente étude, la formation obtenue n’est plus un syntagme nominal.

- (27) **yugò**, homme—**yàxàre**, femme
yugò mà yàxàre dà in xàlìben' wutu
 homme.SG.GEN ALTERN femme.SG.GEN ACC moi manière.SG.SPEC prendre
 Un homme ou une femme a pris le style / la manière de moi.
- (28) **dòròke**, boubou—**wùno**, pantalon
à dà dòròke mà wùno xobo
 il ACC boubou.SG.GEN ALTERN pantalon.SG.GEN acheter
 Il a acheté un boubou ou un pantalon
- (29) **lèèso**, natte—**kòra**, plate forme (plan en bois surélevé)
unmù sàxu lèèso mà kòran' kanmà
 Unmu se.coucher.ACC natte.SG.GEN ALTERN plate.forme.SG.GEN sur
 Unmu s’est couchée sur une natte ou la plate forme.
- (30) **sugò**, chèvre—**jàxe**, mouton
sugò mà jàxe xaasa
 chèvre.SG.GEN ALTERN mouton.SG.GEN bêler.ACC
 Une chèvre ou un mouton a bélé.
- (31) **gùnbo**, bœuf—**ɲògòme**, chameau
wààyindan' dà gùnbo ma ɲògòme kari
 boucher.SG.SPEC ACC bœuf.SG.GEN ALTERN chameau.SG.GEN tuer
 Le boucher a tué un bœuf ou un chameau.
- (32) **xààre**, mare—**xòòle**, marigot
tàngaanan' dà ɲèxo raga xààre
 pêcheur.SG.SPEC ACC poisson.PL.GEN prendre mare.SG.GEN
mà xòòle
 ALTERN marigot.SG.GEN
 Le pêcheur a pris des poissons dans une mare ou un marigot.

1.2.2 Le syntagme coordinatif en *dò*

Le syntagme coordinatif hétéronominal du soninké montre à la fois des analogies et des différences avec le coordinatif homonominal. Comme ce dernier, ses noms assument la même fonction, il est construit selon une séquence médiante dans l’intercalation du morphème **dò** entre les noms, et il exprime une réunion des sens des noms en présence et renvoie à la réunion des référents de ceux-ci. Contrairement au syntagme coordinatif homonominal, qui peut quelquefois apparaître comme ‘exceptionnel’, le présent syntagme apparaît comme la formation normale, il est d’un usage

très fréquent dans la langue, les noms qu'il retient peuvent manifester toutes les modalités nominales, singulier comme pluriel, spécifique comme générique, mieux, dans le même syntagme, l'un des noms peut arborer telles modalités alors que l'autre en arbore d'autres.

Ceci étant, il convient de dire quelques mots des formations faisant usage du lexème **kàhu**, 'ajouter', et de sa forme 'dérivée' **kàhìni** signalés par Diagana (1984:324–325) et repris par Diagana (1990:284). Pour plusieurs raisons, les formations intégrant ces segments ne seront pas retenues. En effet, ceux-ci sont des formes d'essence verbale. Ils ne participent pas à la formation d'un syntagme de deux noms tel que conçu ici, à l'exception du lexème qui apparaît dans certains cas rares intercalé entre deux noms, l'exemple toujours donné étant **wùro kàhu kìye**, 'jour et nuit', au sein duquel, cependant, l'essence verbale du lexème implique chez le locuteur la perception d'une valeur d'impératif, c'est-à-dire, 'jour additionne nuit!'. Enfin, ils sont attestés dans des positions syntaxiques qui n'impliquent aucune syntagmation nominale.

- (33) **yàxàre**, femme—**leminè**, enfant
yàxàren' dò leminè daga xòòle
 femme.SG.SPEC COORD enfant.SG.GEN partir.ACC marigot.SG.GEN
 La femme et un enfant sont partis au marigot.
- (34) **wùlle**, chien—**muusuunè**, chat
yugòn' dà wùllen' dò muusuunèn' xata
 homme.SG.SPEC ACC chien.SG.SPEC COORD chat.SG.SPEC chasser
 L'homme a chassé le chien et le chat.
- (35) **gùnne**, brousse—**ka/kaanun'**, maison / les maisons
à daaxè gùnnen' dò kaanun' paxa
 il s'installer.ACC brousse.SG.SPEC COORD maison.PL.SPEC entre
 il s'est installé entre la brousse et les maisons
- (36) **si**, cheval—**fàre**, âne
sòxaanan' dà si dò fàre xobo
 cultivateur.SG.SPEC ACC cheval.SG.GEN COORD âne.SG.GEN acheter
 Le cultivateur a acheté un cheval et un âne.
- (37) **leminè**, enfant—**fààbe**, père
leminèn' dò fààben' taaxu gujà
 enfant.SG.SPEC COORD père.SG.SPEC s'asseoir natte.de.prière.SG.GEN
 L'enfant et le père sont assis sur la natte de prière.
- (38) **suxubà**, matin—**lèlle**, soir
naanun' wà mìnni suxubàn' dò lèlle
 vaches.PL.SPEC INAC boire matin.SG.SPEC COORD soir.SG.GEN
 Les vaches boivent le matin et le soir.

2. LES SYNTAGMES NOMINAUX DETERMINATIFS

Conformément à la position adoptée à propos des syntagmes nominaux associatifs, on admettra que quand l'union de deux noms, en un syntagme, révèle l'apport d'une information de l'un des noms sur l'autre, ce dernier étant toujours considéré dans son sens et son référent et l'information n'apparaissant pas par la seule présence du nom, il y a détermination. La relation syntagmatique qui est en jeu est alors une relation déterminative. Cette relation institue deux fonctions secondaires, celle de déterminé et celle de déterminant, assumées chacune par l'un des noms en présence. Le nom déterminé devient ainsi le centre de syntagme, le déterminant apparaissant comme une expansion. Concernant la nature de la relation syntagmatique ici en question, selon Creissels (1991:129), qui, cependant, traite de la seule détermination complétive, la relation déterminative est fondée sur la participation du référent du terme déterminé à la sphère personnelle du référent du terme déterminant. La conception adoptée ici diffère sensiblement de celle-ci. En effet, à notre avis, la relation déterminative implique, en vue de la détermination d'un sens exprimé par l'un des deux noms, la mise en exergue d'un trait sémantique appartenant à ce sens et à l'expression duquel contribue le sens de l'autre nom. Le trait sémantique résulte de l'association de la relation et de ce dernier sens. Cependant, ceci ne signifie pas que ce sens sera entièrement retenu. On verra qu'il le sera, selon le syntagme, en partie ou en totalité.

Une telle vision des choses repose sur la conception selon laquelle l'objet du monde observable préexiste à la réalisation, au sein de la langue, du syntagme nominal qui sert à le désigner. Les traits qui en sont caractéristiques et qui permettent de le distinguer des autres objets de type semblable préexistent eux aussi à la réalisation du syntagme. Le choix d'une relation déterminative dans la construction d'un syntagme nominal aura donc pour fonction, au sein du processus de désignation de l'objet, de référer aux traits qui permettent de dissocier celui-ci des autres objets du même type. La fonction du syntagme sera donc de mettre en exergue les traits qui permettront de désigner l'objet avec plus de précision que si ce dernier l'avait été par le seul nom, et en l'absence de toute détermination. Cette fonction sera de désigner l'objet de sorte qu'il puisse être reconnu par l'interlocuteur, destinataire de l'énoncé dans lequel apparaît le syntagme. C'est donc sur l'existence, au sein d'un référent, d'un trait particulier qui en permet la caractérisation et, partant, l'identification, que la détermination prendra appui.

Les noms dont font usage les syntagmes déterminatifs du soninké sont dans le cas général différents, ce qui se comprend quand on pense à la nature de la relation syntagmatique qui est en jeu. L'un d'eux, cependant, retient des noms identiques et cette spécificité sera notée. D'autre part, si ces syntagmes montrent une aptitude à assumer toute fonction primaire impartie aux nominaux, sujet, objet, circonstant, etc., un test de suppression montre aisément que c'est le nom en fonction de déterminé qui est prévalent et qui, réellement, assume l'une ou l'autre de ces fonctions. De ce fait, en reconnaissant notre dette à l'égard de Houis (1977 et 1981), on reprendra une vision des faits récemment introduite (Halaoui 2000), et on observera que si au sein des syntagmes associatifs, sont attestées des formations de nature holofonctionnelle ou homofonctionnelle, ici on ne connaît que des formations hétérofonctionnelles, l'un des noms assumant à la fois une fonction primaire et une fonction secondaire, l'autre n'assumant qu'une fonction de ce dernier type.

Enfin, la réalité du monde observable à laquelle réfèrent ces syntagmes s'organise comme suit. Le nom en fonction de déterminé réfère à un objet de ce monde. Même si le nom est au spécifique, l'objet est indéfini, car il appartient à un ensemble d'objets assimilables, individuellement désignés dans la langue par le nom en question. Le syntagme permettra de le dissocier de ces autres objets. Le nom en fonction de déterminant réfère quant à lui au domaine relatif à un objet donné. Selon le syntagme et la nature de la relation déterminative, le domaine pourra inclure l'objet ou être réduit à celui-ci. Tout comme les noms peuvent l'être, les objets impliqués par ceux-ci peuvent être identiques ou différents. La détermination de l'objet se fera dans son association au domaine. Par conséquent, le syntagme renverra à l'objet, référent du nom en fonction de déterminé, dont l'un des traits caractéristiques, de nature à le distinguer des autres objets assimilables, est mis en exergue par le domaine, référent du nom en fonction de déterminant. De ce fait, il serait souhaitable de distinguer deux référents de ce dernier nom, l'un, explicite, constitué de l'objet et du domaine auxquels il renvoie habituellement, l'autre, implicite, qui est le trait que permettent de mettre en exergue cet objet et ce domaine.

A l'instar d'autres langues mandées, le soninké connaît de nombreuses formations nominales révélant l'usage d'un procédé de détermination. Maints travaux, contrairement à la présente étude, reconnaissent toutes ces formations comme des syntagmes déterminatifs. Si, entre les auteurs, on constate un accord sur la nature de la relation qui unit les formants en présence, on relève par contre de grandes divergences sur la structure même de la formation qui est utilisée. Observé à travers la littérature consacrée au soninké, le concept de syntagme déterminatif renvoie à des formations dont certaines ne répondent pas à la conception du syntagme nominal qui est adoptée ici. Il va de soi que ces formations ne sauraient être retenues dans ce travail. Par contre, afin de justifier cette exclusion, ce qui, par ailleurs, permettra aussi de préciser la conception adoptée, il apparaît nécessaire de traiter, quoique brièvement, de l'ensemble de ces formations afin d'en montrer les analogies qui en font des formations déterminatives, mais aussi les différences qui imposent de ne pas les reconnaître toutes comme des syntagmes nominaux. Cette sélection étant réalisée, on reviendra à la présentation des syntagmes nominaux tels que conçus ici. La classification devant prendre appui d'abord sur la nature de la relation syntagmatique en jeu, on distinguera, au sein des syntagmes déterminatifs, les syntagmes complétifs et les spécificatifs.

2.1 LES FORMATIONS DETERMINATIVES

Le soninké fait usage aujourd'hui de trois formations déterminatives différentes. Ces formations assument l'une ou l'autre des fonctions primaires imparties aux nominaux (sujet, objet, circonstant, etc.) ou entrent dans la constitution de formations qui assument de telles fonctions. Il s'agit donc de formations nominales qui appartiennent à la famille des nominaux. Ces mêmes formations montrent la présence de deux formants au moins, lesquels, pris hors de la formation, assument l'une ou l'autre des fonctions imparties aux nominaux ou entrent dans la constitution de formations qui assument de telles fonctions. La relation qui est sous-jacente à l'organisation de ces formations et qui intervient entre les formants qui en sont constitutifs est une relation déterminative, de nature complétive ou spécifique. Elle institue un formant, le centre de formation, en fonction de déterminé et un autre, l'expansion, en fonction de déterminant. Enfin,

l'ordre dans lequel apparaissent ces formants est de nature régressive dans le cas des formations complétives, il montre l'antéposition de l'expansion et la postposition du centre, et progressive dans celui des formations spécificatives. Ces formations diffèrent cependant dans leurs structures respectives, ce qui en justifie la présentation, qui ira de la structure la plus large à la plus réduite.

La formation la plus large montre les caractéristiques suivantes. Elle met en présence un nom antéposé en fonction de déterminant et un autre, postposé, en fonction de déterminé. Chacun de ces noms est formé, comme tout nom de la langue, d'une base lexicale et au moins d'un morphème nominant noté MN. Si les deux noms peuvent être, sous réserve des contraintes de nature sémantique, au singulier ou au pluriel, le nom déterminant est toujours au spécifique alors que le déterminé peut être au spécifique, noté N', ou au générique, noté Ø. Au sein de la formation, ces noms conservent les tons qui sont les leurs quand ils sont hors de la formation. La réalisation de la formation s'effectue clairement par le locuteur en deux segments.

- (39) **sònbìn' feenèn'**
sònbì-N' feenè-N'
 bouillie-MN crème-MN
 la crème de la bouillie
- (40) **ceeròn' yìnten'**
ceerò-N' yìnte-N'
 perroquet-MN plume-MN
 la plume du perroquet
- (41) **teppùn' binnèn'**
teppù-N' binnè-N'
 chaussure-MN noire-MN
 la chaussure noire
- (42) **Waagè mirààna**
waagè mirààna-Ø
 Waage tisserand-MN
 Waage le tisserand
- (43) **ganmà xò sààxo**
ganmà-Ø M sààxo-Ø
 coq-MN M héron-MN
 un coq comme un héron

La formation intermédiaire est différente, sur de nombreux points, de celle qui vient d'être présentée. En effet, ses traits caractéristiques sont les suivants. Elle associe un formant lexical antéposé assumant la fonction de déterminant, et un autre, postposé, assumant celle de déterminé, en un segment auquel est suffixé au moins un morphème nominant. Du point de vue segmental, le formant lexical antéposé correspond à un nom au singulier et au générique, étant entendu que ces modalités nominales sont exprimées en soninké par des morphèmes à signifiant latent, ou morphème zéro. Cependant, la voyelle finale de ce formant lexical montre deux traits spécifiques,

elle peut être différente de celle du nom et elle est toujours nasalisée. Le trait de nasalité est symbolisé ici par la lettre N, à ne pas confondre avec la notation du morphème nominant à valeur spécifique N'. Ce formant antéposé véhicule toujours une valeur générique. Le formant lexical postposé apparaît comme la base lexicale d'un nom. On peut d'ailleurs considérer le segment constitué de ce formant et du morphème nominant qui lui succède comme un véritable nom. Sous réserve des contraintes de nature sémantique, le morphème nominant peut exprimer un singulier ou un pluriel, un générique ou un spécifique. La formation déterminative est donc celle qui associe les deux formants lexicaux. Du point de vue tonal, cette formation connaît un schème compact. Quand il intègre une telle formation, le formant antéposé devient homotone, haut ou bas, selon son ton initial, le nom postposé est toujours à tons initiaux hauts, le ton final pouvant cependant être haut ou bas, selon le morphème nominant en présence. La réalisation de la formation par le locuteur s'effectue clairement en un seul segment.

- (44) **tonginfunsèn'**
tongè + i-N-funsè-N'
houe + i-N-lame-MN
la lame de houe
- (45) **tuguntontèn'**
tugù-N-tònte-N'
abri-N-pieu-MN
le pieu d'abri
- (46) **fansaasèn'**
fa-N-saasè-N'
jujubier-N-épine-MN
l'épine de jujubier
- (47) **sinxirixèn'**
si-N-xirixè-N'
cheval-N-selle-MN
la selle de cheval
- (48) **yugundorokèn'**
yugò + u-n-dòròke-n'
homme + u-N-boubou-MN
le boubou d'homme

Il ne sera pas nécessaire de s'étendre sur l'organisation de la formation réduite. Celle-ci est identique en tout point à celle de la formation précédente, à l'exception, et cela est très important, de l'absence du trait de nasalité de la voyelle finale du formant lexical antéposé. Le changement de voyelle finale est, quant à lui, un fait courant dans cette formation.

- (49) **baramakebàn'**
barama-kebà-N'
marmite-couvercle-MN
le couvercle de marmite

- (50) **dààgòsalaqqèn'**
dààgo-salaqqè-N'
 natte-lisse-MN
 la natte lisse
- (51) **bòlìxannèn'**
bòli-xannè-N'
 gourde-cou-MN
 le cou de gourde (partie rétrécie de la calabasse)
- (52) **jagaabiburèn'**
jagaabè + i-burè-N'
 panthère + i-méchante-MN
 la panthère méchante
- (53) **kàllùyugòn'**
kàllu-yugò-N'
 beau parent-homme-MN
 le beau parent homme (masculin)

Dans cette rapide présentation des formations déterminatives du soninké, on a volontairement omis de donner des explications sur les faits concernant les formations intermédiaire et réduite, car l'objectif était de distinguer les structures. Ce bref exposé a cependant permis de faire ressortir les analogies qui poussent les auteurs à les associer sous l'appellation générale de syntagme, mais aussi et surtout les différences qui imposent d'en exclure certaines de la présente étude. En effet, on aura constaté que l'organisation de la formation large répond en tout point à celle du syntagme nominal tel qu'il est entendu ici. Cette formation est un syntagme déterminatif qui, bien sur, sera retenu. Par contre, la formation réduite est habituellement interprétée comme une base lexicale qui montre une aptitude à s'adjoindre un morphème nominant et à constituer un nom. Elle est la construction connue en soninké comme étant une base composée déterminative, et ne saurait être retenue. Il en sera de même de la formation intermédiaire, qui participe, elle aussi, à la construction d'un nom, en montrant la même aptitude que la précédente et la même compacité tonale que celle-ci. Cette formation pourra se voir attribuer ou refuser le statut de base lexicale selon l'interprétation qu'on réservera au trait de nasalité qu'elle manifeste. Cette formation ne peut non plus être retenue comme un syntagme nominal en raison de l'absence de modalités nominales associées à son formant antéposé et de la compacité tonale qui la caractérise.

2.2 LES SYNTAGMES COMPLETIFS

En tant que syntagme déterminatif, le syntagme complétif est caractérisé par les traits suivants. Il fait usage de noms autonomes, révélant une aptitude à assumer hors du syntagme toute fonction impartie aux nominaux. Il est de nature homonominale ou hétéronominale, les noms retenus pouvant être identiques ou différents. Le syntagme complétif est organisé selon une séquence immédiate, aucun morphème n'étant associé aux noms comme dans d'autres langues mandées. Il montre la présence d'une relation

complétive, autre relation déterminative, qui institue, dans un ordre régressif, un nom antéposé en fonction de complétant et un autre, postposé, en fonction de complété. Cette relation implique, elle aussi, la mise en exergue d'un trait. Ici, ce trait est l'appartenance du sens qui est exprimé par le nom complété à celui qui l'est par le nom complétant. Le nom complété montre une prévalence fonctionnelle, étant celui qui assume à la fois la fonction primaire assumée par le syntagme et la secondaire qui est la sienne. Il est le centre de syntagme, l'autre nom en étant l'expansion.

Ici aussi, le nom en fonction de complété réfère à un objet de ce monde, celui en fonction de complétant au domaine relatif à un objet. Les deux référents sont autonomes; toutefois, on peut considérer que celui du nom complétant est extérieur à celui du nom complété, en ce sens qu'il en est toujours dissociable. Ainsi, dans les exemples (61) et (62), **nan' fâten'**, 'de la vache la peau', et **kuutòn' xoqqèn'**, 'du varan la queue', bien que la peau et la queue soient parties intégrantes, respectivement, de la vache et du varan, elles en sont quand même dissociables, et les énoncés donnés en sont la preuve. Au sein du monde observable, le syntagme renverra à l'objet, référent du nom en fonction de complété, dont l'un des traits caractéristiques est son appartenance au domaine auquel réfère le nom en fonction de complétant.

2.2.1 Le syntagme complétif homonominal

Ici aussi, si le syntagme complétif hétéronominal est retenu par chacun des deux Diagana (ouv. cit.), celui qui est traité ici ne l'est pas, peut-être encore en raison de la non-observance du critère de similarité des noms dans la description du syntagme nominal. Ceci étant, les caractéristiques du syntagme complétif homonominal attesté en soninké sont les suivantes. Ainsi que le concept l'indique, ce syntagme fait usage de deux noms identiques. Cependant, quand on se situe en stricte grammaire, une telle affirmation peut être considérée comme un abus de langage, car ce sont les bases lexicales des noms en présence qui sont identiques et non les noms eux-mêmes, ceux-ci ne retenant pas les mêmes modalités nominales. Celles-ci sont non seulement différentes, mais elles sont même figées, en partie sinon en totalité et cela constitue un trait caractéristique du syntagme. Le nom en fonction de complétant est toujours au spécifique et au pluriel. Celui en fonction de complété est toujours, semble-t-il, au spécifique, il peut être au singulier ou au pluriel. Ceci revêt une importance de premier ordre sur le plan sémantique, car on peut considérer qu'on est en présence de deux noms différents. En effet, les noms du syntagme expriment l'un, un objet qui, dans le cas général, est unitaire, et l'autre, un ensemble constitué d'objets du même type que celui-ci. De ce fait, le syntagme exprime l'objet unitaire, mais à travers la supériorité de celui-ci sur tous les autres objets du même type, une réalité reconnue comme étant la meilleure des réalités du même type. Ainsi, dans les exemples suivants (54), (55) et (56), l'homme des hommes renvoie au plus brave des hommes, le roi des rois, au plus puissant des rois, et l'année des années, à la meilleure des années. On constatera que, par rapport à l'hétéronominal présenté plus bas, le syntagme complétif homonominal exprime à la fois l'appartenance et la supériorité de l'appartenant.

- (54) **yugò**, homme
yugùn' **yugòn'** **dà** **waalèn'** **wutù**
 homme.PL.SPEC homme.SG.SPEC ACC récompense.SG.SPEC prendre
 L'homme des hommes a pris la récompense (le plus fort des hommes).

- (55) **tùŋka**, roi
mìsìlìmen' **bàti** **tùŋkanun'** **tùŋkan'** **ndà**
 musulman.SG.SPEC suivre.ACC roi.PL.SPEC roi.SG.SPEC POSTP
 Le musulman a suivi le roi des rois (le plus puissant des rois).
- (56) **siinè**, année
yìrìgìn' **nì** **siinòn'** **siinèn'** **yà**
 année.présente.SG.SPEC MPN année.PL.SPEC année.SG.SPEC POSTP
 L'année présente est l'année des années (la meilleure des années).
- (57) **kòòta**, jour
sàllèn' **nì** **kòòton'** **kòòtan'** **yà**
 fête.SG.SPEC MPN jour.PL.SPEC jour.SG.SPEC POSTP
 La fête est le jour des jours (le meilleur des jours).
- (58) **birì**, champion
saajò dà **birinùn'** **birìn'** **fànqa**
 Saajo ACC champion.PL.SPEC champion.SG.SPEC terrasser
 Saajo a terrassé le champion des champions (le plus fort des champions).
- (59) **dìge**, bouc, bélier, mâle
dèbigùmen' **dà** **dìgun'** **dìgen'** **xùrùsi**
 chef de village.SG.SPEC ACC bouc.PL.SPEC bouc.SG.SPEC égorger
 Le chef de village a égorgé le bouc des boucs (le plus gros des boucs).

2.2.2 Le syntagme complétif hétéronominal

Des deux types de syntagmes complétifs, le syntagme à noms différents est, on s'en doute, le plus attesté dans la langue. Le nom en fonction de complétant est toujours au spécifique et, sous réserve des contraintes de nature sémantique, il peut être au singulier ou au pluriel. Celui en fonction de complété est, semble-t-il, le plus souvent au spécifique, il peut être au singulier ou au pluriel. Ici aussi, au sein du monde observable, le syntagme réfère à un objet, référent du nom complété, dont l'un des traits caractéristiques est son appartenance au domaine d'un autre objet, objet auquel réfère le nom complétant. On constate, dans les exemples (64) et (65), que **lùùto** et **mìsiidè** ne montrent pas le trait de nasalité et le ton haut, composantes du morphème du spécifique, mais les morphèmes zéro du singulier et du générique, alors que, selon la traduction française, ils semblent véhiculer la valeur du spécifique. Il s'agit là, en soninké, d'une caractéristique du nom quand il apparaît en finale de l'énoncé.

- (60) **jàxe**, mouton—**tònte**, pieu
jàxen' **tònten'** **xose**
 mouton.SG.SPEC pieu.SG.SPEC casser.ACC
 Le pieu du mouton est cassé (pieu auquel on attache le mouton).
- (61) **na**, vache—**fâte**, peau
à dà **nan'** **fàten'** **xobo**
 il ACC vache.SG.SPEC peau.SG.SPEC acheter
 Il a acheté la peau de la vache.

- (62) **kuutò**, varan—**xoqqè**, queue
kuutòn xoqqèn' kutì
 varan.SG.SPEC queue.SG.SPEC couper.ACC
 La queue du varan est coupée.
- (63) **ka**, maison—**berà**, cour, espace
yàxàren' ma kan' beràn' sellà
 femme.SG.SPEC NEG.ACC maison.SG.SPEC cour.SG.SPEC nettoyer
 La femme n'a pas nettoyé la cour de la maison.
- (64) **xubè**, bâtiment—**lùùto**, coin
lèminèn' dà yòkken' rò xubèn' lùùto
 enfant.SG.SPEC ACC bagage.SG.SPEC mettre bâtiment.SG.SPEC coin.SG.GEN
 L'enfant a mis les bagages dans le coin du bâtiment.
- (65) **dèbe**, village—**mìsiidè**, mosquée
àlìmaamin' rò dèben' mìsiidè
 imam.SG.SPEC entrer.ACC village.SG.SPEC mosquée.SG.GEN
 L'imam est entré dans la mosquée du village.

2.3 LES SYNTAGMES SPECIFICATIFS

Les syntagmes spécifiques, qui constituent l'autre sous-ensemble de syntagmes déterminatifs, seront présentés dans les traits qui les caractérisent, de la même manière que l'ont été les complétifs. Le syntagme spécifique est toujours de constitution hétéronominale. Il montre la présence d'une relation spécifique, autre relation déterminative, qui institue dans un ordre progressif, un nom antéposé en fonction de spécifié et un autre, postposé, en fonction de spécifiant. Comme la complétive, cette relation implique la mise en exergue d'un trait. Cependant, à la différence de celle-ci, elle exprime l'appartenance du sens véhiculé par le nom spécifiant à celui qui l'est par le nom spécifié. On constate ici, par rapport, à la relation complétive, l'inversion de la directionnalité de l'appartenance. Le nom spécifié montre une prévalence fonctionnelle, étant celui qui assume à la fois la fonction primaire assumée par le syntagme et la fonction secondaire qui est la sienne. Il est le centre de syntagme, le nom spécifiant en étant l'expansion. L'un est toujours autonome, l'autre sera autonome ou dépendant selon le syntagme. Enfin, toujours selon le syntagme, l'organisation de la séquence sera immédiate ou médiante. En soninké, la relation spécifique se différencie en quatre autres relations, la qualificative, l'assimilative, la comparative et la numérative. Seules les trois premières seront prises en compte ici, car la dernière fait intervenir un numéral, lequel n'est pas un nom (v., sur le numéral en soninké, Halaoui 1990).

2.3.1 Le syntagme qualificatif

Le présent syntagme fait usage d'une relation qualificative, autre relation spécifique, qui institue un nom en fonction de qualifié suivi d'un autre, en fonction de qualifiant. Elle implique que ce dernier exprime une qualité appartenant au nom en fonction de qualifié, d'où la mise en exergue de la qualité en question. Le nom qualifiant est un nom dépendant, qui ne peut seul assumer les fonctions imparties aux

nominaux. Il ne le peut qu'à la condition que le nom qualifié soit sous-entendu. Cette dépendance constitue un trait qui distingue ce syntagme des autres syntagmes spécifiques. Comme autre trait de ce syntagme, on observe un rapport particulier entre les modalités nominales retenues par les noms. En effet, celles-ci sont soit au générique, singulier ou pluriel, soit au spécifique, singulier ou pluriel. Enfin, le nom en fonction de qualifié renvoie à un référent observable et autonome, celui en fonction de qualifiant, à un référent dépendant, toujours relatif à un objet autonome. Ce dernier référent constitue ici une qualité appartenant au référent autonome. Le syntagme renvoie ainsi au référent du nom qualifié en mettant en exergue un trait caractéristique, la qualité à laquelle renvoie le nom qualifiant.

On doit mentionner, pour terminer, certains traits qui caractérisent la base lexicale dont fait usage le nom dépendant en fonction de qualifié. Celle-ci peut être une base simple, un lexème. Sans être en inventaire fermé, les lexèmes apparaissant ici sont en nombre limité. On a pour exemples, **xullè**, 'blanc' (69), mais aussi **burè**, 'méchant', **xoorè**, 'grand, large', **jùppe**, 'profond', etc. La même base peut aussi être une base dérivée particulière en raison des morphèmes dont elle fait usage. En effet, les morphèmes dérivatifs qui sont utilisés ici sont souvent le résultatif/attributif **-nte** et l'assimilatif **-nma**, tel qu'on peut le constater ici même dans **sàhànte** 'en bonne santé' et **wùrùnte** 'en courant' (v. (66) et (70)), mais aussi dans **jùrànma**, 'en poudre', **jinma**, 'liquide', ou **tenma**, 'huileux'.

- (66) **sère**, personne—**sàhànte**, en bonne santé
xà dà sère sàhànte xirì
 vous IMP personne.SG.GEN sain.SG.GEN appeler
 Appelez une personne bien portante!
- (67) **nexè**, poisson—**kàsàppe**, gros, mature
tàngaanàn' ma nexò kàsàppu ràga
 pêcheur.SG.SPEC NEG.ACC poisson.PL.GEN mature.PL.GEN prendre
 Le pêcheur n'a pas pris des poissons matures.
- (68) **tiyè**, viande—**bùyintè**, grillé
tiyùn' bùyintòn xobè
 viande.PL.SPEC grillé.PL.SPEC être acheté.ACC
 Les viandes grillées ont été achetées.
- (69) **dòròke**, boubou—**xullè**, propre, clair
yàxàren' dà dòròken' xullèn' gàra
 femme.SG.SPEC ACC boubou.SG.SPEC propre.SG.SPEC teindre
 La femme a teint le boubou propre.
- (70) **na**, vache—**wùrùnte**, courant
nan' wùrùnten' dàngi
 vache.SG.SPEC en.courant.SG.SPEC passer.ACC
 La vache en courant passe.

- (71) **konpè**, case—**bètèxènte**, crépie
maxà rò konpèn' bètèxènten' nòxò
 toi.NEG.IMP entrer case.SG.SPEC crépie.SG.SPEC intérieur.SG.GEN
 N'entre pas dans la case (nouvellement) crépie!

2.3.2 Le syntagme assimilatif

On a vu que l'adoption du concept de syntagme pluralisatif, retenu en lieu et place de celui de syntagme réduplicatif, résultait d'une analyse critique de ce dernier concept. Il en sera de même ici. En effet, le concept de syntagme appositif n'apporte qu'une information sur les modalités de la construction du syntagme désigné, lequel appose un nom à un autre. Il n'en apporte aucune autre, en particulier sur la valeur de la relation qui unit les noms en présence ou sur le sens véhiculé par le syntagme et le référent auquel il renvoie. De ce fait, il constitue une exception au sein des concepts qui servent à désigner les autres syntagmes déterminatifs, lesquels informent sur la valeur, le sens et le référent en question. Il en est d'ailleurs de même du concept de syntagme épithétique, avec une différence de construction somme toute négligeable, l'un faisant usage d'une racine grecque, l'autre, d'une racine latine. De ce fait, à la suite de l'analyse de Benveniste (1974:147–149), laquelle reconnaît, dans la formation appositive, une relation d'assimilation sémantique entre deux notions distinctes, l'association d'une classification de réalité et d'une classification de semblance, un objet dénommé qui ne relève pas identiquement de deux classes, mais appartient par nature à l'une et est attribué figurément à l'autre et, enfin, un membre déterminé-assimilé et un autre déterminant-assimilant, on adoptera le concept de syntagme assimilatif en lieu et place de celui de syntagme appositif.

Le syntagme assimilatif fait usage d'une relation assimilative, autre relation spécifique, qui institue un nom en fonction d'assimilé suivi d'un autre, en fonction d'assimilant. Elle implique que le sens qui est exprimé par le nom assimilant appartient en partie ou en totalité à celui qui l'est par le nom assimilé, c'est-à-dire à travers un ou quelques traits, ou tous les traits de celui-ci. Ceci signifie que le sens du premier nom inclut ces traits, lesquels en font un sens similaire à celui du second nom. Selon que la similarité sera partielle ou totale, l'un des sens sera assimilable ou assimilé à l'autre. Dans un cas, on a un rapport d'apparence, dans l'autre, un rapport de réalité. Ceci étant, on se doit de préciser, avant de poursuivre, que la description qui est donnée ici tient compte du fonctionnement de la relation assimilative aussi bien dans le syntagme nominal que dans la base lexicale nominale. L'appartenance de sens et la similarité sont partielles dans la base, elle sont totales dans le syntagme et, donc, dans les exemples qui sont proposés plus bas.

Les noms retenus par ce syntagme sont autonomes et montrent une aptitude à assumer, hors de la formation, toute fonction impartie aux nominaux. Hors du syntagme, ces noms renvoient à des référents distincts, mais, quand ils sont dans le syntagme; les référents en question se confondent, les noms renvoient ainsi à un seul et même référent, celui du nom en fonction d'assimilé. Le nom assimilant renvoie à ce référent à travers les traits qu'il partage avec le nom assimilé. Le syntagme renvoie ainsi au référent du nom assimilé, doté des traits auxquels renvoie le nom assimilant.

La présente étude ne retenant que les syntagmes constitués de deux noms, un fait se doit d'être signalé. En soninké, un nom commun, apparaissant en fonction

d'assimilé, subit en général une réduction à sa base lexicale, laquelle implique immédiatement une base composée assimilative, **wùllyugò**, 'chien homme', ou une semi-base de même nature, **sèlìnganmà**, 'poulet coq', et non un syntagme. Les syntagmes assimilatifs faisant effectivement usage de deux noms admettent le plus souvent un nom propre de personne, un prénom, en fonction d'assimilé. En fonction d'assimilant, la langue retient le plus souvent un nom de métier, lequel est au générique et au singulier. Ce nom sera traduit ici par un nom au spécifique comme le requiert la langue française.

- (72) **Siidì—gàrànke**, coordonnier
siidì gàrànke bogù jikkù
 Siidi cordonnier.SG.GEN sortir.ACC métier.à.tisser.SG.GEN
 Siidi le cordonnier est sorti du métier à tisser.
- (73) **Muusà—tàge**, forgeron
muusà tàge dà tongè taga
 Muusa forgeron.SG.GEN ACC houe.SG.GEN forger
 Muusa le forgeron a forgé une houe.
- (74) **Aali—lìfìndaanà**, tailleur
aali lîfìndaanà yà nì ke dòròke sùfàndaanà
 Aali tailleur.SG.GEN MPN celui-ci boubou.SG.GEN brodeur.SG.GEN
 Aali le tailleur est le brodeur de ce boubou.
- (75) **Unmù—gàràndaanà**, teinturière
yugòn' dà i dòròken' kìnì unmù gàràndaanà
 homme.SG.SPEC ACC de.lui boubou.SG.SPEC donner Unmu teinturière.SG.GEN
 L'homme a donné son boubou à Unmu la teinturière.
- (76) **Denbà—tàngaanà**, pêcheur
dèbìgùmen' dà denbà tàngaanà kù fuurè
 chef.de.village.SG.SPEC ACC Denba pêcheur.SG.SPEC gratifier pirogue.SG.GEN
 Le chef de village a gratifié Denba le pêcheur d'une pirogue.
- (77) **Jibì—sakkè**, bûcheron, menuisier, artisan
jàxan' dà jibì sakkè firi
 cérémonie.SG.SPEC ACC Jibi bûcheron.SG.SPEC échapper
 La cérémonie a échappé à Jibi le bûcheron (... a eu lieu en l'absence de ...).

2.3.3 Le syntagme comparatif en *xò*

Avec le syntagme comparatif, on dispose du seul syntagme déterminatif du soninké qui fait usage de deux noms entre lesquels est intercalé un morphème. Cette formation connaît une utilisation normale dans cette langue et, ici aussi, on ne peut que s'étonner qu'elle n'ait retenu l'attention d'aucun des deux Diagana. Ceci étant, les noms en présence dans ce syntagme sont différents, ils sont autonomes, ils semblent être le plus souvent au singulier et au générique. Le morphème qui y est retenu est le morphème **xò**. Il s'agit d'un morphème de type relateur, qui assure un rôle de connection entre les noms.

Ce morphème permet d'instituer une valeur comparative dans la relation syntagmatique, laquelle signifie, pour être précis, non pas la comparaison, mais le caractère comparable, la comparabilité entre deux sens. Le morphème **xò** correspond en partie à la conjonction du français 'comme'. Enfin, ce morphème permet de distinguer le présent syntagme de l'assimilatif. Soit dit en passant, ce qui motivera une remarque présentée plus loin, on peut intercaler le morphème **xò** entre les deux noms de tous les syntagmes assimilatifs donnés plus haut comme exemples et on obtient autant de syntagmes comparatifs. De plus, dans certains syntagmes comparatifs, la suppression de ce même morphème, la réduction des noms à leur base et l'association de celles-ci donnent des bases composées assimilatives. L'existence du morphème implique ainsi le comparable, sa suppression, l'assimilable.

Ceci étant dit, intervient donc, au sein de notre syntagme, une relation comparative, autre relation spécifique, qui institue un nom en fonction de comparé et un autre en fonction de comparant. Cette relation implique que le sens de ce dernier nom comporte certains traits qui appartiennent au sens du premier, lesquels font de celui-ci un sens comparable à l'autre. Pour s'inspirer des exemples (78) et (80), une femme comparable à un homme est un individu qui, tout en étant identifié comme une femme, montre des traits masculins. Il en est de même d'un enfant comparable à un adulte, qui demeure un enfant, mais qui manifeste des traits de maturité. Ici aussi, hors du syntagme, les deux noms renvoient à des référents autonomes alors qu'en tant que syntagme, ils renvoient au même référent, celui du nom en fonction de comparé. Ici encore, le nom comparant renvoie au référent du nom comparé à travers les traits qu'il partage avec ce dernier nom. Le syntagme réfère donc, au sein du monde observable, à un objet, référent du nom comparé, dont il est dit en raison de certains de ses traits qu'il est comparable à un autre objet, référent du nom comparant. La distinction entre référent explicite et référent implicite du nom déterminant prend tout son sens dans le syntagme comparatif. Dans **yàgàre xò yugò**, 'femme comparable à un homme' (80), l'homme en tant que référent explicite est absent; il n'est présent qu'à travers les traits masculins de la femme, donc à travers un référent implicite. Ceci étant dit, on doit signaler que les énoncés, et non les syntagmes, donnés en (80), (81) et (83), sont refusés par certains locuteurs, car ils peuvent aussi impliquer, schématiquement: agir sur tel objet comme on agit sur tel autre, c'est-à-dire épouser une femme comme on épouse un homme, monter un bœuf comme on monte un bœuf de monture, et sucer un jujube comme on suce un mirobolan.

- (78) **leminè**, enfant—**xìrìse**, adulte, vieillard
leminè xò xìrìse nta jaana wùyìgùme
 enfant.SG.GEN COMP adulte MPV devenir détenteur.de.longue.vie.SG.GEN
 Un enfant comparable à un adulte n'a pas de longue vie (...qui est / qui se comporte comme...).
- (79) **sankè**, moustiquaire—**jàla**, filet, épervier
sankè xò jála rà ntà sirimù ràgana
 moustiquaire.SG.GEN COMP filet.SG.GEN MPV moustique.PL.GEN retenir
 une moustiquaire comparable à un filet ne peut retenir des moustiques
 (...identique à un filet...).

- (80) **yàxàre**, femme—**yugò**, homme
wààge dà yàxàre xò yùgo yàxi
 Waage ACC femme.SG.GEN COMP homme.SG.GEN épouser
 Waage a épousé une femme comparable à un homme (... qui ressemble, qui se comporte comme ...).
- (81) **gùnbo**, bœuf—**tamè**, bœuf de monture
à wà sètte gùnbo xò tamè
 il MPV monter bœuf.SG.GEN COMP bœuf.de.monture.SG.GEN
 Il monte un bœuf comparable à un bœuf de monture (... identique à ...).
- (82) **wùro**, nuit—**kìye**, jour
lànpanun' xura wùro xò kìye
 lampe.PL.SPEC éclairer nuit.SG.GEN COMP jour.SG.GEN
 Les lampes éclairent la nuit (qui devient) comparable au jour.
- (83) **fa**, jujube—**sexènne**, mirobolan
à dà fa xò sexènne bòsi
 il ACC jujube.SG.GEN COMP mirobolan.SG.GEN sucé
 Il a sucé un jujube comparable à un mirobolan (... identique à ...).

On en arrive maintenant à la remarque prévue. On aura constaté que les deux syntagmes précédents manifestent de nombreuses analogies. Ils montrent des noms autonomes qui les distinguent des syntagmes qualificatifs, une construction progressive qui les différencie des complétifs, et, surtout, deux relations syntagmatiques qui pourraient être considérées comme deux formes d'une seule et même relation assimilative, celle-ci montrant simplement des degrés différents. En effet, le comparable ne peut-il être entendu comme un degré inférieur de l'assimilable? On aurait pu interpréter ces syntagmes comme deux types de syntagmes assimilatifs, l'un faisant usage d'une séquence immédiate, l'autre, d'une séquence médiante. L'organisation de la séquence et la valeur du morphème intercalé aurait alors permis de parler d'une relation assimilative forte pour le premier et faible pour le second, ce qui n'aurait pas été en contradiction avec les faits attestés dans d'autres langues mandées (v. Grégoire 1984, pour une vue générale et Coulibaly 1987–88, pour les faits en dioula). Ainsi, on sait que sont attestés en bambara deux syntagmes complétifs, l'un à séquence immédiate, l'autre, à séquence médiante en **ka**, présentant des implications similaires quant aux degrés différents de la relation complétive.

REFERENCES

- Benveniste, Emile. 1974. Problèmes de linguistique générale, 2. Paris: Gallimard.
- Cloarec-Heiss, France. 1986. Dynamique et équilibre d'une syntaxe: le banda-linda de Centrafrique. Paris: SELAF.
- Coulibaly, Bakary. 1987–88. Séquences médiates et immédiates dans le syntagme complétif du jula. *Mandenkan* 14–15:59–80.
- Creissels, Denis. 1991. Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique. Grenoble: Ellug.
- Diagana, Ousmane Moussa. 1984. Le parler soninké de Kaédi Mauritanie. *Syntaxe et sens*. Paris: Université de Paris III.
- . 1995. La langue soninké: morphosyntaxe et sens à travers le parler de Kaédi. Paris: L'Harmattan.
- Diagana, Yakouba. 1990. *Eléments de grammaire du soninké*. Paris: INALCO.

- Grégoire, Claire. 1984. Le syntagme déterminatif en mande nord. *Journal of African Languages and Linguistics* 6:173–193.
- Halaoui, Nazam. 1990. La morphologie du numéral en soninké. *Mandenkan* 19:47–68.
- . 2000. La description du syntagme nominal. Montréal: Groupe de recherche en sémantique, lexicologie et terminologie, Département de linguistique et de traduction, Université de Montréal.
- Houis, Maurice. 1977. Plan de description systématique des langues négro-africaines. *Afrique et langage* 7:5–65.
- . 1981. La relation de détermination en syntagmes et composés nominaux. *Afrique et langage* 16:5–47.
- . 1983. Des unités significatives: préalables à la lexicographie. *Afrique et langage* 19:5–31.
- Lyons, John. 1970. *Linguistique générale: Introduction à la linguistique théorique*. Paris: Larousse.
- Martinet, André. 1970. *Éléments de linguistique générale*. Paris: Armand Colin.